RUGBY

Règlement universitaire

Saison 2026-2027

Page dédiée rugby ICI et Rugby à 7 ICI

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – Fax : +33 1 46 58 12 73 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Rugby

- ***Le représentant du Président : CARREZ Sébastien*** *(Vice-Président) et/ou* ***CHAIX Pierre*** *(Chargé de mission bénévole auprès du président)*
- **LIÈVREMONT Olivier** (Directeur National)

Ou son représentant ***BOYÉ VALERO Audrey*** *(DTN Adjointe) et/ou* ***CODRON Mathieu*** *(Conseiller Technique National) et/ou* ***TRÉHARD Julien*** *(Direction sportive)*

Membres FF Sport U

- **DOS PRAZERES Jean-Philippe** (Directeur National Adjoint)
- **LEROY Caroline** (Université d'Artois)
- **NOTARIO Joan** (Université Toulouse Jean Jaurès)
- **MOTTET Sylvain** (Université de Lorraine)
- **GAULTIER Julien** (Université de Bordeaux)
- **DURY Ivan** (Université Paris Saclay)
- **BEROUD Fabien** (ENTPE Lyon)
- **COSTES Laurent** (INSA Lyon)

Entraîneurs nationaux U à XV

- **DINALE Jérôme** (Entraineur national universitaire - Université de Grenoble)
- **LAROUSSE Benoît** (Entraineur national universitaire - Université Paris Descartes)

Entraîneurs nationaux U à 7

- **POUPLOT Nicolas** (Entraineur national universitaire – Université d'Orléans)
- **LADOUCE Patrick** (Entraineur national universitaire – Université Clermont Auvergne)

PRÉAMBULE :

Le rugby universitaire est une des disciplines les mieux représentées au sein du sport universitaire

L'offre de pratique proposée s'étend du local au national avec une représentation à quasi parité pour la saison dernière pour ce qui concerne le nombre d'équipes ayant participé à l'un des 3 championnats de France organisés entre février et juin 2026.

Du côté de l'international, la saison s'est terminée début septembre avec une belle médaille d'argent de l'équipe de France universitaire féminine de rugby à 7, à l'occasion du championnat du monde universitaire de Stellenbosch en Afrique du Sud.

Un peu plus tôt dans la saison, l'équipe de France universitaire masculine de rugby à XV s'est déplacée à Newcastle pour le Crunch annuel et nous avons ensuite reçu l'Irlande à Bourg-en-Bresse. Ce sont malheureusement deux défaites pour cette saison qui n'entament pour autant pas notre volonté d'en découdre la saison prochaine.

Soulignons également les belles performances de nos AS en Rugby SEVENS aux EUSA GAMES (Jeux européens universitaires) !

Championnat féminin :
- AS Université de Lyon : Championnes d'Europe
- AS Université de Clermont-Ferrand : Vice-championnes d'Europe

Championnat masculin :
- AS Université de Rennes : Vice-champions d'Europe

En ce début de saison 2026 - 2027, tous les acteurs du rugby universitaire ont été réunis pour requestionner le modèle en vue d'offrir l'expérience la plus singulière possible à l'ensemble des étudiantes et étudiants.

Voici les grandes orientations pour la saison à venir, issues des échanges entre experts et membres de la CMN :

- Continuer le travail engagé sur la sécurité des étudiantes et étudiants, un point central de l'encadrement de la pratique du rugby universitaire
- Stabiliser les formats qualificatifs inter-ligues avec 6 territoires fixes pour le 7, X et XV, en universitaire et en école.
- Stabiliser les formules sportives du CFU de Rugby à X et du Société Générale Sevens
- Continuer à valoriser les tournois nationaux de qualité, qualificatifs au Société Générale Sevens (LR 7, TPM 7 U, Ovalyonne)
- Développer et valoriser la formation des arbitres universitaires mais également la féminisation du corps arbitral
- Développer le rugby à 5, mixte et sans plaquage, comme finalité compétitive ou tout simplement comme mode d'entrée vers le rugby avec plaquage

Le Rugby international sera animé par une rencontre internationale masculine à XV contre l'Irlande et un stage de préparation avec l'équipe de France U20.

Enfin, il est important de rappeler l'importance de l'animation académique et régionale du rugby universitaire à travers les tournois « OVALE U », à X, à XV ou à 7.

L'ensemble de la Commission Mixte Nationale FFSU - FFR vous souhaite une excellente saison sportive universitaire !

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 –- e-mail : federation@sport-u.com - www.sport-u.com

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Tous ces championnats sont des championnats « Trophée SOCIÉTÉ GÉNÉRALE »

Compétitions	Catégorie	Dates Lieu	Date butoir Retour des résultats
CFU Rugby à X	Hommes – Universitaires Femmes - Universitaires	**27 & 28 janvier 2027** Lyon	18 décembre 2026 CMN de qualif : 22/12/2026
CFE Rugby à XV & X	Hommes – Écoles – Rugby à XV Femmes – Écoles - Rugby à X	**25 & 26 mars 2027** Beauvais	5 mars 2027 CMN de qualif : 09/03/2027
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SEVENS **Rugby à 7**	Hommes - Universitaires Femmes - Universitaires Hommes – Écoles Femmes - Écoles	**11 & 12 juin 2027** Villeneuve d'Ascq	7 mai 2027 CMN de qualif : 11/05/2027
Tournoi de qualification **LR 7**	Hommes et Femmes	**10 & 11 mars 2027** La Rochelle	12 mars 2027
Tournoi de qualification **Ovalyonne**	Femmes	**7 & 8 avril 2027** Lyon	9 avril 2027
Tournoi de qualification **TPM 7 U**	Hommes et Femmes	**9 & 10 avril 2027** Toulon	12 avril 2027

Page dédiée rugby ICI et Rugby à 7 ICI

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – Fax : +33 1 46 58 12 73 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

TABLE DES MATIERES

QUALIFICATION INTER-LIGUES 6

DISTRIBUTION DES QUOTAS 7

ARBITRAGE - FORMATION 8

CF Écoles à XV masculin et à X féminin 9

1. FORMULE SPORTIVE 9
2. COMPOSITION D'UNE ÉQUIPE 9
3. QUALIFICATION 10
4. ATTRIBUTION DES QUOTAS 10
5. RÈGLES DU JEU 11
6. ARBITRAGE 12
7. FORFAIT 12

CF Universitaire à X 13

1. FORMULE SPORTIVE DU CFU 13
2. COMPOSITION D'UNE ÉQUIPE 15
3. QUALIFICATION 15
4. ATTRIBUTION DES QUOTAS 15
5. RÈGLES DU JEU 16
6. ARBITRAGE 17
7. FORFAIT 17

CF Rugby à 7 - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SEVENS 18

1. FORMULE SPORTIVE DU CF 18
2. COMPOSITION D'UNE ÉQUIPE 20
3. QUALIFICATION 21
4. ATTRIBUTION DES QUOTAS 21
5. RÈGLES DU JEU 25
6. ARBITRAGE 25
7. FORFAIT 25

INTERNATIONAL 27

1. RENCONTRES INTERNATIONALES FRANCE U 27
2. CHAMPIONNATS D'EUROPE UNIVERSITAIRES 27
3. CHAMPIONNATS DU MONDE UNIVERSITAIRES DE RUGBY À 7 27

CONTACTS 28

QUALIFICATION INTER-LIGUES

Pour la saison 2026-2027, la qualification se fera comme la saison dernière par inter-ligues ou zone (regroupement de 2 inter-ligues existantes), identiques pour toutes les filières selon la répartition suivante :

CFU et CFE RUGBY - Toutes les filières :

- **Inter-Ligue 1 - SUD-EST (SE) :** Aix-Marseille, Montpellier, Nice, Corse
- **Inter-Ligue 2 - CENTRE-EST (CE) :** Lyon, Grenoble, Clermont, Dijon, Besançon
- **Inter-Ligue 3 - SUD-OUEST (SO)** : Bordeaux, Toulouse, Poitiers, Limoges
- **Inter-Ligue 4 - CENTRE-OUEST (CO)** : Nantes, Rennes, Brest, Caen, Rouen, Orléans-Tours
- **Inter-Ligue 5 - IDF (IDF)** : Ile de France
- **Inter-Ligue 6 - NORD-EST (NE)** : Lille, Amiens, Reims, Nancy, Strasbourg

Selon les engagements, une équipe peut faire une demande pour réaliser sa qualification dans une inter-ligue différente. Celle-ci doit être motivée et soumise à la CMN par mail à rugby@sport-u.com.

➔ Les AS concernées doivent faire leur demande auprès de leur Ligue du Sport U, avant le **1er octobre 2026**. La CMN analysera la demande pour une décision dans les jours suivants.

QUALIFICATION RÉGIONALE :

Les ligues sont libres de s'organiser en leur sein pour leur qualification régionale, en déclinaison de la circulaire inter-ligue, définissant notamment les modalités de qualification et les quotas de qualifiés mais également les règlements en vigueur (cf. page rugby sur le site sport-u.com).

QUALIFICATION INTER-LIGUES :

Les qualifications inter-ligues se déroulent en une ou deux phases, sous forme de plateaux pour toutes les formules afin de garantir un format identique aux phases finales.
Les modalités sportives et logistiques sont communiquées via une circulaire spécifique, validée par la CMN et diffusée par les ligues du sport U aux équipes engagées de leur territoire.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 -- e-mail : federation@sport-u.com - www.sport-u.com

DISTRIBUTION DES QUOTAS

Le tableau récapitulatif ci-dessous reprend l'ensemble des quotas distribués par phase qualificative.

	Nb d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	La Réunion	TQ
CFU Hommes Rugby à X	12	1	3	3	2	2	1	/	/
CFU Femmes Rugby à X	12	2	2	3	2	2	1	/	/
CFE Hommes Rugby à XV*	8	3 IL CE + 1er IL SE		3 IL SO + 1er IL CO		2 IL IDF + 1er IL NE		/	/
CFE Femmes Rugby à X*	8	3 IL CE + 1er IL SE		2 IL SO + 1er IL CO		3 IL IDF + 1er IL NE		/	/
Société Générale Sevens CFU Hommes	12	1	1	2	2	1	1	1	3 quotas - 2 au LR 7 - 1 au TPM 7 U
Société Générale Sevens CFU Femmes	12	1	2	2	2	1	1	/	3 quotas - 1 au LR 7 - 2 à Ovalyonne
Société Générale Sevens CFE Hommes	8	3 IL CE + 1er IL SE		3 IL SO + 1er IL CO		1 IL IDF + 1 IL NE		/	/
Société Générale Sevens CFE Femmes	8	3 IL CE + 1er IL SE		2 IL SO + 1er IL CO		3 IL IDF + 1er IL NE		/	/

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 -- e-mail : federation@sport-u.com - www.sport-u.com

ARBITRAGE - FORMATION

Dans le cadre de la formation des arbitres, la FF SPORT U et la FFR se sont associées pour construire un parcours de formation et de certification, ainsi que des passerelles entre les deux fédérations.

L'objectif poursuivi conjointement entre les deux fédérations est le développement de l'arbitrage en rugby pour toutes et tous les étudiant.es licencié.es à la FF SPORT U, de la découverte au meilleur niveau national universitaire.

Voici les niveaux de diplômes universitaires, les prérequis puis les passerelles possibles côté FFR.

Niveau FFSU / FFR	Équivalence FFR / FFSU	Comment l'obtenir
CUA 1 FFSU	Aucune	Examen pratique sur un match ou plateau de rugby U – niveau local
CUA 2 FFSU **AN 1 FFR**	**AN 1 FFR** (stagiaire) **CUA 2 FFSU**	Examen pratique sur un match ou plateau de rugby U – niveau régional
CUA 3 FFSU **AN 2 FFR**	**AN 2 FFR** (niveau territorial) **CUA 3 FFSU**	Examen pratique sur un des 3 championnats de France FF SPORT U

Équivalence accordée uniquement si prise de licence dans la fédération concernée par cette équivalence.
CUA 1 = Capacité Universitaire d'Arbitrage niveau 1
AN 1= Arbitre de niveau 1

Le niveau d'arbitrage attendu pour les évènements rugby U est défini comme suit :

Compétitions universitaires	Niveau FFSU / FFR minimum
Plateau ou match régional	CUA 2 / AN 1
Plateau ou match inter-ligues	CUA 2 / AN 1
Championnat de France	CUA 3 / AN 2 ou CUA 2 en passage d'examen

Candidature

Les arbitres (étudiant ou non) souhaitant arbitrer lors des Championnats de France Universitaires ou Écoles doivent répondre à l'appel à candidature envoyé via les ligues du sport U.

Page dédiée rugby ICI et Rugby à 7 ICI

CF Écoles à XV masculin et à X féminin

Championnat de France Écoles de Rugby à XV masculin
Championnat de France Écoles de Rugby à X féminin

25 & 26 mars 2027
(Retour des qualif 05/03/2027)
CMN de qualification le 09/03/2027
Beauvais

1. FORMULE SPORTIVE

À l'issue du championnat de France sont attribués les titres de :

Champion de France Écoles de rugby à XV – N1
Champion de France Écoles de rugby à XV – N2

Championne de France Écoles de rugby à X – N1
Championne de France Écoles de rugby à X – N2

8 équipes sont qualifiées dans chaque catégorie féminine et masculine.

La formule sportive *privilégiée* est, pour chaque catégorie :

- Jour 1 : Quarts de finale (tirage au sort en amont du CFE)
- Jour 2 :
  - N1 pour les 4 vainqueurs : ½ finales croisées, Finale 1-2 / Finale 3-4
  - N2 pour les 4 perdants : ½ finales croisées, Finale 1-2 / Finale 3-4

2. COMPOSITION D'UNE ÉQUIPE

- Il s'agit d'équipes d'AS (Associations Sportives) affiliées à la FFSU, d'écoles exclusivement.
- Possibilité d'engager plusieurs équipes mais à collectifs distincts jusqu'au niveau inter-ligues inclus, mais seule une équipe d'AS peut se qualifier au CFE.
- Aucune licence extérieure ou individuelle n'est autorisée sur ce championnat. (Cf. point 3.8 du règlement intérieur en cliquant ici)

3. QUALIFICATION

Les équipes se qualifient au championnat de France Écoles de Rugby à XV masculin et X féminin à l'issue d'un ou plusieurs plateaux organisés dans leur inter-ligue d'appartenance. Les modalités d'organisation font l'objet d'une circulaire spécifique qui est diffusée par les ligues du sport U à leurs équipes engagées et publiée sur la page rugby du site sport-u.com.
Les résultats de l'inter-ligue sont remontés par les ligues du sport U au lendemain de la compétition et au plus tard le **5 mars 2027**, **via My Sport U.**

4. ATTRIBUTION DES QUOTAS

	Nombre d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE
CFE JG Rugby à XV*	8	3 IL CE + 1er IL SE		3 IL SO + 1er IL CO		2 IL IDF + 1er IL NE	
CFE JF Rugby à X*	8	3 IL CE + 1er IL SE		2 IL SO + 1er IL CO		3 IL IDF + 1er IL NE	

- Un premier quota est attribué à chaque inter-ligue à condition que 3 AS minimum aient participé à l'un des plateaux de sélection
- Un quota supplémentaire est attribué aux inter-ligues dont les AS se sont classées 1re et 2e en N1 lors du CFE N-1

***Remarque** : Les éventuels quotas en suspens sont redistribués aux inter-ligues dont les AS se sont les mieux classées au CFE N-1 dans l'ordre suivant : 1re et 2e N2, 3e et 4e N1, 3e et 4e N2*

Pour les CFE X Femmes & XV Hommes, deux groupes d'inter-ligues sont définis selon les résultats du CFE N-1 :

GROUPE A* *(Saison 2026-2027)*	***GROUPE B**** *(Saison 2026-2027)*
Inter-ligue Centre-Est (CE)	*Inter-ligue Sud-Est (SE)*
Inter-ligue Sud-Ouest (SO)	*Inter-ligue Centre-Ouest (CO)*
Inter-ligue Île-de-France (IDF)	*Inter-ligue Nord-Est (NE)*

**** GROUPE A** : Les 3 meilleures inter-ligues sur la base des résultats du CFE N-1*
**** GROUPE B** : Les 3 autres inter-ligues*

Les qualifications inter-ligues sont organisées en deux phases et l'ensemble des quotas est distribué à l'issue de la deuxième phase :

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 -- e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

- ***1re phase de qualification***

3 plateaux Femmes & Hommes des 3 inter-ligues du GROUPE B sont organisés en « Final four » sur une première date.
L'équipe classée 1re sur chaque plateau est qualifiée pour la deuxième phase de qualification.

- ***2e phase de qualification***

3 plateaux Femmes & Hommes des 3 inter-ligues du GROUPE A sont organisés en « Final four », sur une date postérieure.
Chaque plateau est composé des équipes suivantes :

- *3 équipes de l'inter-ligue du* ***GROUPE A***
- *L'équipe classée 1re de son IL du* ***GROUPE B***

Pour 2027 :

- *IL CE + 1er IL SE*
- *IL SO + 1er IL CO*
- *IL IDF + 1er IL NE*

5. RÈGLES DU JEU

Les règles appliquées dans l'ensemble des formules sportives respectent les règlements suivants par ordre de priorité :

- **Spécificité FFSU** *(Cf. tableau récapitulatif, sur Sport-U.com)*

- **Règlement sportif FFR** : https://www.ffr.fr/ffr/publications-officielles/regles-du-rugby
  - CFE Rugby à X féminin : Catégorie D « Rugby à X »
  - CFE Rugby à XV masculin : Catégorie C

- **Règlement commun World Rugby :**
  - https://passport.world.rugby/fr/les-regles-du-jeu/
  - https://passport.world.rugby/fr/les-regles-du-jeu/variantes-m19sviixgame-on/rugby-a-x/

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 -- e-mail : federation@sport-u.com - www.sport-u.com

6. ARBITRAGE

Les niveaux d'arbitrage exigés et les modalités de candidature sont ceux définis au chapitre ARBITRAGE – FORMATION du présent règlement.

7. FORFAIT

Les AS engagées dans un championnat sont considérées comme potentiellement qualifiables jusqu'à 1 mois avant le championnat de France. Avant ce délai, les équipes doivent rester mobilisées en cas de qualification ou repêchage. Après ce délai, les équipes éventuellement forfait pourront être sanctionnées selon les règlements généraux de la FFSU.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 –- e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CF Universitaire à X

Championnats de France Universitaires de Rugby à X
Féminin et Masculin

27 & 28 janvier 2027
(Retour des qualif 18/12/2026)
CMN de qualification le 22/12/2026
Lyon

1. FORMULE SPORTIVE DU CFU

À l'issue du plateau final du championnat de France sont attribués les titres de :

Championne de France Universitaire de rugby à X – N1
Championne de France Universitaire de rugby à X – N2
Champion de France Universitaire de rugby à X – N1
Champion de France Universitaire de rugby à X – N2

12 équipes sont qualifiées dans chaque catégorie féminine et masculine.

La formule sportive privilégiée, pour les compétitions féminines et masculines :

- 12 équipes réparties en 4 poules de 3 équipes
    1. Les deux équipes premières de chaque poule : quarts de finale, demi-finales, finales, et matchs de classement
    2. Les équipes troisièmes de poule : nouvelle poule de 4 en tournoi nordique

- **Jour 1** : 4 poules de 3 - Quarts de finale - Tour 1 poule de 4
    - 2 matchs de poule par équipe
    - Quarts de finale pour les 2 premières équipes de chaque poule*
    - Premier tour pour la nouvelle poule de 4 composée de tous les troisièmes de poule

- **Jour 2** : 4 équipes en N1 (4 vainqueurs des ¼ de finale) & 8 équipes en N2 (4 perdants des ¼ de finale + 4 derniers de poule)
    - Carré final N1
        - 4 matchs (1/2 finales / Finale 1-2 / Finale 3-4)
        - Classement de 1er à 4e N1
    - Carré final N2
        - 4 matchs (1/2 finales / Finale 1-2 / Finale 3-4)
        - Classement de 1er à 4e N2

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 –- e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

- Le carré final N2 réunit les quatre perdants des quarts de finale ; la poule de classement N2 réunit les quatre derniers de poule.
  Les demi-finales N2 opposent le perdant du QF1 au perdant du QF2, et le perdant du QF3 au perdant du QF4.
  Les deux vainqueurs disputent la finale 1-2 N2, les deux perdants la finale 3-4 N2.

- Poule de classement N2
  - 2 derniers tours de poule
  - Classement de 5e à 8e N2

* Détermination des oppositions sur les ¼ de finale

Les têtes de série n° 1 à 4, établies d'après le classement de la saison précédente, sont placées respectivement dans les poules A, B, C et D. À l'issue des matchs de poule, les deux premières équipes de chaque poule sont qualifiées : « A1 » désigne le 1er de la poule A, « A2 » le 2e, et ainsi de suite.

Les quarts de finale sont fixés à l'avance selon le tableau suivant : QF1 : A1 – C2 ; QF2 : D1 – B2 ; QF3 : C1 – A2 ; QF4 : B1 – D2.

Les demi-finales opposent le vainqueur du QF1 au vainqueur du QF2, et le vainqueur du QF3 au vainqueur du QF4.

Ce tableau garantit que deux équipes issues d'une même poule ne peuvent se rencontrer avant la finale, et que les têtes de série n° 1 (poule A) et n° 4 (poule D) se situent du même côté du tableau, donc ne peuvent s'affronter qu'à partir des demi-finales.

¼ DE FINALE	½ FINALE	FINALE
QF1 A1 – C2		
	DF1 **Vainqueur QF1** **Vainqueur QF2**	
QF2 D1 – B2		
		FINALE **Vainqueur DF1** **Vainqueur DF2**
QF3 C1 – A2		
	DF2 **Vainqueur QF3** **Vainqueur QF4**	
QF4 B1 – D2		

Lecture : A1 = 1er de la poule A, A2 = 2e de la poule A, etc. Le tableau final est fixé à l'avance ; seules les équipes changent.

2. COMPOSITION D'UNE ÉQUIPE

- Il s'agit d'équipes d'AS (Associations Sportives) affiliées à la FFSU, d'universités ou d'écoles.
- Maximum 1 joueur/joueuse sous licence extérieure ou individuelle (cf. point 3.8 du règlement intérieur en cliquant ici) du même site de Ligue Régionale sur une feuille de match et de tournoi, sous réserve que leur AS d'origine ne soit pas engagée dans le même niveau.

  Remarque : Dans un principe de développement du rugby féminin, une demande de licences extérieures ou individuelles supplémentaires peut être réalisée auprès de la CMN par les AS en difficulté pour constituer un collectif ou pour permettre aux étudiantes isolées de pratiquer le rugby universitaire en compétition. Cette demande doit intervenir avant la participation à une phase qualificative.
- Possibilité d'engager plusieurs équipes mais à collectifs distincts jusqu'au niveau inter-ligue inclus, mais seule une équipe d'AS peut se qualifier à la phase nationale.

3. QUALIFICATION

Les équipes se qualifient au championnat de France Universitaire de Rugby à X à l'issue d'un ou plusieurs plateaux organisés dans leur inter-ligue d'appartenance **sans affectation N1/N2 à l'issue de ces phases de qualification.**

Les modalités d'organisation font l'objet d'une circulaire spécifique qui est diffusée par les ligues du sport U à leurs équipes engagées et publiée sur la page Rugby du site sport-u.com.

Les résultats de la compétition inter-ligue sont remontés par les ligues du sport U au lendemain de la compétition et au plus tard le **18 décembre 2026, via My Sport U.**

4. ATTRIBUTION DES QUOTAS

	Nombre d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE
CFU JG Rugby à X	12	1	3	3	2	2	1
CFU JF Rugby à X	12	2	2	3	2	2	1

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 –- e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Les quotas sont distribués après la date butoir de retour des qualifiés, à l'issue d'une réunion de CMN de qualification. Les règles suivantes seront appliquées :

- Un premier quota est attribué à chaque inter-ligue à condition que 3 AS minimum aient participé à l'un des plateaux de sélection
- Un deuxième quota est attribué à chaque inter-ligue à l'exception de celles dont les AS se sont classées dernière et avant-dernière en N2 lors du CFU N-1
- Un quota supplémentaire est attribué aux inter-ligues dont les AS se sont classées 1re et 2e en N1 lors du CFU N-1, dans la limite de 3 quotas maximum au total pour l'inter-ligue

Remarques :

- *Les éventuels quotas en suspens sont redistribués sur la base de critères sportifs, en redescendant le classement du CFU N-1.*
- *Si l*es AS qui se sont classées dernière et avant-dernière en N2 lors du CFU N-1 sont de la même inter-ligue, alors :
    - Cette inter-ligue conserve un quota
    - Le seul quota bonus est attribué à l'inter-ligue d'appartenance du champion de France du CFU N-1.

5. RÈGLES DU JEU

Les règles appliquées dans l'ensemble des formules sportives respectent les règlements suivants par ordre de priorité :

- **Spécificité FFSU** *(Cf. tableau récapitulatif, sur Sport-U.com)*
  Les règles World Rugby sur les variantes du rugby à X s'appliquent :
  https://passport.world.rugby/fr/les-regles-du-jeu/variantes-m19sviixgame-on/rugby-a-x/

- **Règlement sportif FFR** - Catégorie D s'appliquent sur toutes les règles sécuritaires : https://www.ffr.fr/ffr/publications-officielles/regles-du-rugby

- **Règlement commun World Rugby :** https://passport.world.rugby/fr/les-regles-du-jeu/

6. ARBITRAGE

Les niveaux d'arbitrage exigés et les modalités de candidature sont ceux définis au chapitre ARBITRAGE – FORMATION du présent règlement.

7. FORFAIT

Les AS engagées dans un championnat sont considérées comme potentiellement qualifiables jusqu'à 1 mois avant le championnat de France. Avant ce délai, les équipes doivent rester mobilisées en cas de qualification ou repêchage. Après ce délai, les équipes éventuellement forfait pourront être sanctionnées selon les règlements généraux de la FFSU.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 –- e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CF Rugby à 7 - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SEVENS

Championnats de France de Rugby à 7 « SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SEVENS »
Universitaire & Écoles / Féminin & Masculin

11 & 12 juin 2027
(Retour des qualif 07/05/2027)
CMN de qualification le 11/05/2027
Villeneuve d'Ascq

La Société Générale, la FFR et la FFSU s'associent pour organiser en 2027 la 12e édition du SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SEVENS.
Contact : rugby@sport-u.com

1. FORMULE SPORTIVE DU CF

À l'issue du Société Générale Sevens sont attribués les titres de :

Championne de France Universitaire de Rugby SEVENS
Champion de France Universitaire de Rugby SEVENS
Champion de France Écoles de Rugby SEVENS
Championne de France Écoles de Rugby SEVENS

NOUVEAU !

La formule sportive, pour les CFE Féminin & Masculin :

- 8 équipes réparties en 2 poules de 4 équipes
    1. Les deux équipes premières de chaque poule : demi-finales & finales hautes
    2. Les équipes troisièmes et quatrièmes de poule : demi-finales basses & matchs de classement 5-8

Jour 1 : 3 matchs de poules
Jour 2 : Phases finales & matchs de classement

La formule sportive privilégiée, pour les CFU Féminin & Masculin :

- 12 équipes réparties en 4 poules de 3 équipes
    1. Les deux équipes premières de chaque poule : quarts de finale, demi-finales, finales, et matchs de classement
    2. Les équipes troisièmes de poule : nouvelle poule de 4 en tournoi nordique

- **Jour 1** : 4 poules de 3 - Quarts de finale* - Tour 1 poule de 4
  - 2 matchs de poule par équipe
  - Quarts de finale pour les 2 premières équipes de chaque poule
  - 1 premier tour pour la nouvelle poule de 4 composée de tous les troisièmes de poule

- **Jour 2** : 4 équipes en ½ finale (4 vainqueurs des ¼ de finale) & 8 équipes en matchs de classement (4 perdants des ¼ de finale + 4 derniers de poule)
  - Carré final : places 1 à 4
    - 4 matchs (1/2 finales / Finale 1-2 / Finale 3-4)
    - Classement de 1er à 4e

  - Matchs de classement : places 5 à 8
    - 4 matchs (1/2 finales / Finale 5-6 / Finale 7-8)
    - Les matchs de classement pour les places 5 à 8 réunissent les quatre perdants des quarts de finale. Les demi-finales de classement opposent le perdant du QF1 au perdant du QF2, et le perdant du QF3 au perdant du QF4. Les deux vainqueurs disputent la finale 5-6, les deux perdants la finale 7-8.
    - Classement de 5e à 8e

  - Matchs de classement : places 9 à 12
    - 2 derniers tours de poule
    - Classement de 9e à 12e

*<u>Détermination des oppositions sur les ¼ de finale</u>

Les têtes de série n° 1 à 4, établies d'après le classement de la saison précédente, sont placées respectivement dans les poules A, B, C et D. À l'issue des matchs de poule, les deux premières équipes de chaque poule sont qualifiées : « A1 » désigne le 1er de la poule A, « A2 » le 2e, et ainsi de suite.

Les quarts de finale sont fixés à l'avance selon le tableau suivant : QF1 : A1 – C2 ; QF2 : D1 – B2 ; QF3 : C1 – A2 ; QF4 : B1 – D2.

Les demi-finales opposent le vainqueur du QF1 au vainqueur du QF2, et le vainqueur du QF3 au vainqueur du QF4.

Ce tableau garantit que deux équipes issues d'une même poule ne peuvent se rencontrer avant la finale, et que les têtes de série n° 1 (poule A) et n° 4 (poule D) se situent du même côté du tableau, donc ne peuvent s'affronter qu'à partir des demi-finales.

¼ DE FINALE	½ FINALE	FINALE
QF1 **A1 - C2**		
	DF1 **Vainqueur QF1** **Vainqueur QF2**	
QF2 **D1 - B2**		
		FINALE **Vainqueur DF1** **Vainqueur DF2**
QF3 **C1 - A2**		
	DF2 **Vainqueur QF3** **Vainqueur QF4**	
QF4 **B1 - D2**		

Lecture : A1 = 1er de la poule A, A2 = 2e de la poule A, etc. Le tableau final est fixé à l'avance ; seules les équipes changent.

2. COMPOSITION D'UNE ÉQUIPE

Une feuille de tournoi comporte au maximum 13 joueurs/joueuses.

Finalisation d'inscription auprès de la Direction nationale pour le CFU :
En plus des démarches réalisées auprès de la Ligue organisatrice du CFU, chaque équipe qualifiée doit s'engager auprès de la DN FF Sport U.
La démarche complète vous sera envoyée après validation de votre qualification.

Catégorie Universitaire

- Il s'agit d'équipes d'AS d'universités (Associations Sportives) affiliées à la FFSU.

- Maximum 1 joueur/joueuse sous licence extérieure ou individuelle (cf. point 3.8 du règlement intérieur en cliquant ici) du même Site de Ligue Régionale sur une feuille de match et de tournoi, sous réserve que leur AS d'origine ne soit pas engagée dans le même niveau.

  Remarque : Dans un principe de développement du rugby féminin, une demande de licences extérieures ou individuelles supplémentaires peut être réalisée auprès de la CMN par les AS en difficulté pour constituer un collectif ou pour permettre aux étudiantes isolées (pas d'AS pouvant constituer un collectif règlementaire suffisant) de pratiquer le rugby universitaire en compétition. Cette demande doit intervenir avant la participation à une phase qualificative.

- Possibilité d'engager plusieurs équipes mais à collectifs distincts jusqu'au niveau inter-ligues inclus, mais seule une équipe d'AS peut se qualifier à la phase nationale.

Catégorie Écoles

- Il s'agit d'équipes d'AS (Associations Sportives) affiliées à la FFSU, d'écoles exclusivement.
- Pas de possibilité d'engager plusieurs équipes d'une même AS sur les phases qualificatives.
- Aucune licence extérieure ou individuelle n'est autorisée sur ce championnat.

3. QUALIFICATION

Les équipes se qualifient aux championnats de France Universitaires et Écoles en participant **obligatoirement** à la phase qualificative organisée par leur interligue d'appartenance.

3 tournois de qualification permettent l'obtention de quotas nationaux bonus pour les filières universitaires, validés à l'issue de la CMN de qualification.

Rappel des quotas des 3 tournois de qualification (TQ), **sous réserve d'avoir participé à la phase interligue :**

1. LR 7 à La Rochelle (1 quota univ femmes + 2 quotas univ hommes)
2. Ovalyonne à Lyon (2 quotas univ femmes)
3. TPM 7 U à Toulon (1 quota univ hommes)

Les modalités d'organisation font l'objet de circulaires spécifiques qui sont diffusées par les ligues du sport U à leurs équipes engagées et publiées sur la page Rugby à 7 du site sport-u.com.

Les résultats de l'interligue et des tournois de qualification sont remontés par les ligues du sport U au lendemain de la compétition et au plus tard le 7 mai 2027**, via My Sport U.**

4. ATTRIBUTION DES QUOTAS

NOUVEAU !

Des quotas sont attribués aux inter-ligues et aux 3 tournois de qualification (pour la filière universitaire uniquement).

Les quotas sont distribués après la date butoir de retour des qualifiés et à l'issue de la CMN de qualification. Les règles suivantes seront appliquées :

- Obligation de participer à la phase qualificative inter-ligue pour prétendre à un quota
- Les quotas sont distribués par la CMN de qualification dans l'ordre suivant :

1. Sur les compétitions interligues
2. Puis sur les tournois de qualification pour les équipes éligibles (ayant participé à l'interligue)

- Les règles particulières d'attribution des quotas pour chaque filière universitaire et école sont précisées plus bas.
- *Les éventuels quotas en suspens (repêchage) sont redistribués sur la base de critères sportifs, en redescendant le classement du CFU N-1.*

CFU Hommes - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SEVENS

	Nb d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	La Réunion	TQ
Société Générale Sevens CFU Hommes	12	1	1	2	2	1	1	1	3 quotas - 2 au LR 7 - 1 au TPM 7 U
Société Générale Sevens CFU Femmes	12	1	2	2	2	1	1	/	3 quotas - 1 au LR 7 - 2 à Ovalyonne
Société Générale Sevens CFE Hommes	8	3 IL CE + 1er IL SE		3 IL SO + 1er IL CO		1 IL IDF + 1 IL NE		/	/
Société Générale Sevens CFE Femmes	8	3 IL CE + 1er IL SE		2 IL SO + 1er IL CO		3 IL IDF + 1er IL NE		/	/

- 6 quotas : Un par inter-ligue à condition que 3 AS minimum aient participé à l'un des plateaux de sélection
- 1 quota : Dérogation pour La Réunion
- 2 quotas : Un quota bonus est attribué aux inter-ligues dont les AS se sont le mieux classées lors du CFU N-1, dans la limite d'un quota bonus maximum par inter-ligue
- 3 quotas (dans la limite de 3 quotas maximum au total pour une même inter-ligue)
    - LR 7 (La Rochelle) : Deux quotas pour les deux premières équipes éligibles
    - TPM 7 U (Toulon) : Un quota pour la première équipe éligible

***Remarque** : Les éventuels quotas en suspens (repêchage) seront redistribués sur la base de critères sportifs, en redescendant le classement du CFU N-1.*

CFU Femmes - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SEVENS

	Nb d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	La Réunion	TQ
Société Générale Sevens CFU Hommes	12	1	1	2	2	1	1	1	3 quotas - 2 au LR 7 - 1 au TPM 7 U
Société Générale Sevens CFU Femmes	12	1	2	2	2	1	1	/	3 quotas - 1 au LR 7 - 2 à Ovalyonne
Société Générale Sevens CFE Hommes	8	3 IL CE + 1er IL SE		3 IL SO + 1er IL CO		1 IL IDF + 1 IL NE		/	/
Société Générale Sevens CFE Femmes	8	3 IL CE + 1er IL SE		2 IL SO + 1er IL CO		3 IL IDF + 1er IL NE		/	/

- 6 quotas : Un par inter-ligue à condition que 3 AS minimum aient participé à l'un des plateaux de sélection
- 3 quotas : Un quota bonus est attribué aux inter-ligues dont les AS se sont le mieux classées lors du CFU N-1, dans la limite d'un quota bonus maximum par inter-ligue
- 3 quotas (dans la limite de 3 quotas maximum au total pour une même inter-ligue)
    - Ovalyonne (Lyon) : Deux quotas pour les deux premières équipes éligibles
    - LR 7 (La Rochelle) : Un quota pour la première équipe éligible

***Remarque** : Les éventuels quotas en suspens (repêchage) seront redistribués sur la base de critères sportifs, en redescendant le classement du CFU N-1.*

CFE Hommes & Femmes - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SEVENS

	Nb d'équipes	IL SE	IL CE	IL SO	IL CO	IL IDF	IL NE	La Réunion	TQ
Société Générale Sevens CFU Hommes	12	1	1	2	2	1	1	1	3 quotas - 2 au LR 7 - 1 au TPM 7 U
Société Générale Sevens CFU Femmes	12	1	2	2	2	1	1	/	3 quotas - 1 au LR 7 - 2 à Ovalyonne
Société Générale Sevens CFE Hommes	8	3 IL CE + 1er IL SE		3 IL SO + 1er IL CO		1 IL IDF + 1 IL NE		/	/
Société Générale Sevens CFE Femmes	8	3 IL CE + 1er IL SE		2 IL SO + 1er IL CO		3 IL IDF + 1er IL NE		/	/

- 6 quotas : Un par inter-ligue à condition que 3 AS minimum aient participé à l'un des plateaux de sélection
- 2 quotas : Un quota bonus est attribué aux inter-ligues dont les AS se sont le mieux classées lors du CFE N-1, dans la limite d'un quota bonus maximum par inter-ligue

Remarque *: Les éventuels quotas en suspens (repêchage) seront redistribués sur la base de critères sportifs, en redescendant le classement du CFE N-1.*

Deux groupes d'inter-ligues sont définis selon les résultats du CFE N-1 :

GROUPE A* *(Saison 2026-2027)*	***GROUPE B**** *(Saison 2026-2027)*
Inter-ligue Centre-Est (CE) *Inter-ligue Sud-Ouest (SO)* *Inter-ligue Île-de-France (IDF)*	*Inter-ligue Sud-Est (SE)* *Inter-ligue Centre-Ouest (CO)* *Inter-ligue Nord-Est (NE)*

**** GROUPE A*** *: Les 3 meilleures inter-ligues sur la base des résultats du CFE N-1*
**** GROUPE B*** *: Les 3 autres inter-ligues*

Les qualifications inter-ligues sont organisées en deux phases et l'ensemble des quotas est distribué à l'issue de la deuxième phase :

- ***1re phase de qualification***

3 plateaux Femmes & Hommes des 3 inter-ligues du GROUPE B sont organisés en « Final four » sur une première date.
L'équipe classée 1re sur chaque plateau est qualifiée pour la deuxième phase de qualification.

- ***2e phase de qualification***

3 plateaux Femmes & Hommes des 3 inter-ligues du GROUPE A sont organisés en « Final four », sur une date postérieure.
Chaque plateau est composé des équipes suivantes :

- *3 équipes de l'inter-ligue du* ***GROUPE A***
- *L'équipe classée 1re de son IL du* ***GROUPE B***

Pour 2027 :

- *IL CE + 1er IL SE*
- *IL SO + 1er IL CO*
- *IL IDF + 1er IL NE*

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 –- e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

5. RÈGLES DU JEU

Les règles appliquées dans l'ensemble des formules sportives respectent les règlements suivants par ordre de priorité :

- **Spécificité FFSU** *(Cf. tableau récapitulatif, sur Sport-U.com)*
- **Règlement sportif FFR de rugby à 7** : https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/rugby_7/documents-utiles-4
- **Règlement sportif World Rugby de rugby à 7** : https://passport.world.rugby/fr/les-regles-du-jeu/variantes-m19sviixgame-on/rugby-a-vii/
- **Règlement commun World Rugby :** https://passport.world.rugby/fr/les-regles-du-jeu/

6. ARBITRAGE

Les niveaux d'arbitrage exigés et les modalités de candidature sont ceux définis au chapitre ARBITRAGE – FORMATION du présent règlement.

7. FORFAIT

Les AS engagées dans un championnat sont considérées comme potentiellement qualifiables jusqu'à 1 mois avant le championnat de France. Avant ce délai, les équipes doivent rester mobilisées en cas de qualification ou repêchage. Après ce délai, les équipes éventuellement forfait pourront être sanctionnées selon les règlements généraux de la FFSU.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 –- e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES IUT

La convention entre l'ADIUT et la FF Sport U signée le 12 juin 2024, marque le début de la collaboration entre les deux parties.

Toutes les informations sont disponibles dans un règlement universitaire spécifique 👉 https://sport-u.com/sports-ind/cf-des-iut/

Les dates et lieu de l'édition 2027 sont encore à définir.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 –- e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

INTERNATIONAL

1. RENCONTRES INTERNATIONALES FRANCE U

Durant l'année 2027, un match international à XV est programmé pour l'équipe de France Universitaire Masculine :

- Irlande - France : Date et lieu à définir

Un stage de préparation aura également lieu avec l'équipe de France U20.

2. CHAMPIONNATS D'EUROPE UNIVERSITAIRES

Les AS Championnes et vice-championnes de France Universitaires 2026 de rugby à 7, lors du Société Générale Sevens, se verront proposer de participer au Championnat d'Europe des Universités qui se déroulera à Zaragoza en Espagne (du 03 juillet au 06 juillet 2027).

Les AS Championnes et vice-championnes de France Universitaires 2027 de rugby à 7, lors du Société Générale Sevens se verront proposer de participer aux EUSA GAMES 2028 qui se dérouleront à Split en Croatie à l'été 2028.

Les AS acceptant cette proposition devront assurer par leurs propres moyens le financement du déplacement et des frais de séjour (85 € par jour et par personne*). Une aide de 2500€ pour les AS championnes de France Universitaires et 1000€ pour les AS vice-championnes de France Universitaires seront accordées par la FF Sport U. Toutes informations sur le site http ://www.eusa.eu

*sous réserve de modification

3. CHAMPIONNATS DU MONDE UNIVERSITAIRES DE RUGBY À 7

Le Championnat du Monde Universitaire 2028 de Rugby à 7 (FISU – World University Championship Rugby Sevens) n'est pas encore attribué.

Un chemin de sélection sera mis en œuvre par la Fédération Française du Sport Universitaire et la Fédération Française de Rugby afin de déterminer la composition de l'équipe de France Universitaire.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 –- e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE
108 avenue de Fontainebleau – 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE
federation@sport-u.com / 01 58 68 22 75
www.sport-u.com

Directeur national adjoint – Jean-Philippe DOS PRAZERES - jpdosprazeres@sport-u.com

Chargé de mission SPORT – Clément ROUX – croux@sport-u.com

Chargé de mission SPORT – Gaëtan HUBERT – ghubert@sport-u.com

Adresse spécifique Rugby : rugby@sport-u.com

Page dédiée rugby ICI et Rugby à 7 ICI